

ENSAPLV _Domaine_d'étude_« Milieux_Territoires_Paysages »

Séminaire Architecture/S et Paysage/S (A&P)

Présentation du séminaire A&P pour l'année académique 2021-2022

Introduction. Le séminaire « Architecture/S et Paysage/S » (A&P) propose d'explorer l'articulation entre les champs du savoir et du savoir-faire qui relèvent de l'architecture et du paysage. Le projet des espaces contemporains, extraordinaires ou ordinaires, exceptionnels ou quotidiens, architecturaux, urbains, périurbains ou ruraux est formé et informé par des pensées, des pratiques citoyennes et des spatialisations relevant du paysage. Ce dernier est entendu à la fois comme vision du/sur le monde et comme mise en espace de cette vision. Partant du postulat que les arts de l'espace – architecture, urbanisme, paysagisme, arts urbains – sont aujourd'hui indissociables, l'étude de l'articulation entre ces cultures et pratiques du projet spatial à la fois spécifiques et complémentaires, devient nécessaire, voire urgente.

Objectifs. Le séminaire A&P vise à : **explorer** dans le temps – passé, présent, futur – ces notions, ces visions et ces mises en espace qui s'ouvrent sur les mondes de l'imaginaire, du vivant, du tectonique, du météorologique ; **questionner** la spatialité et le projet spatial multi-scalaire ainsi que le rôle actif que ces deux composants ont dans la transition vers les mondes à venir ; **expérimenter** des modes de connaissance, de représentation et d'action en lien avec la dimension sociale, la spatialité et le projet spatial multi-scalaire.

Organisation. Les enseignements s'organisent autour de deux temps forts : le séminaire et le suivi de mémoire. Pendant les deux premiers semestres, d'autres activités sont organisées en parallèle de ces deux temps forts pour approfondir les thématiques traitées (visites, conférences, workshops, journées d'études ou colloques).

Le séminaire : contenus déployés par semestre. Les contenus présentés dans le cadre du séminaire sont progressifs d'un semestre à l'autre, et visent à transmettre les fondamentaux (S7), des approfondissements (S8), les actualités (S9), avec une option d'approfondissement sur la recherche et d'articulation entre le mémoire et le projet développée dans le cadre d'un PFE mention recherche (S10).

Le **premier semestre** (S7) propose une initiation aux **fondamentaux** de la culture et de l'art du paysage et de son articulation à la culture et aux pratiques architecturales. Il s'agira de réfléchir sur les notions et sur les arts, sur leurs origines et sur leurs développements au fil du temps. L'étude des persistances et des renouvellements agissant sur le projet d'espace contemporain est aussi confrontée aux questions des milieux et du vivant. Des visites de terrain emblématiques – comme les Jardins d'Ermenonville – permettront d'articuler ces enchaînements à la fois historiques et spatiaux.

Le **deuxième semestre** – propose l'**approfondissement** d'une thématique issue de deux sujets majeurs de la culture architecturale, urbaine et paysagère : la représentation et le projet spatial (« la reconfiguration des espaces ouverts », 2019 ; « le projet multi-scalaire »,

2020 ; *en cours d'élaboration*, 2021). Il s'agit d'interroger cette thématique par l'étude de projets singuliers à travers une approche critique capable de desceller les idées agissantes et les visions portées par les projets et les situations étudiées ; d'analyser les processus et les techniques qui ont conduit à la réalisation de ces projets. Les actions complémentaires organisées en support du séminaire et de la thématique choisie, sont une journée d'étude (à confirmer), le workshop international à Rome (prévu en avril 2021), une visite et/ou une action sur de terrains en transition (« Action cœur de ville » à Châtellerault, prévue en S8_2021)

Le **troisième semestre** propose une réflexion critique sur les **actualités en débat**. A partir des questions traitées par chaque étudiant dans le cadre de son mémoire il est demandé de choisir une thématique majeure qui sera discutée et mise en perspective dans le cadre de l'enseignement transversal « Transition écologique : approche critique ».

Le **quatrième semestre** permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre un parcours recherche, d'approfondir la recherche personnelle menée dans le cadre du mémoire de S9 et de l'articuler au travail de PFE et au projet spatial (en collaboration avec les enseignants encadrant de PFE).

Un **site web A&P** est en construction pour permettre aux étudiants en échange international et inscrits au séminaire A&P de profiter des contenus abordés à l'ENSAPLV. L'adresse web sera fournie prochainement. Des informations préliminaires sont aussi à disposition sur le [site de l'Unité de recherche « Architecture, Milieu, Paysage »](#), à laquelle le séminaire est affilié.

Le suivi de mémoire : attendus et démarches. Le mémoire est un premier travail d'investigation personnelle qui vise, au fil des approfondissements, à s'inscrire dans une problématique plus vaste et partagée par les communautés concernées. L'élaboration du mémoire est progressive sur les trois semestres et procède de l'élaboration du sujet de mémoire (S7), à l'étude des terrains choisis – théoriques et/ou concrets et situés – et à la rédaction d'un premier mémoire d'étape (S8), jusqu'au travail d'approfondissement, de vérification des données et de la narration des argumentations réunies (S9). Des exercices préparant à cette progression sont proposés dans le cadre de l'enseignement « Initiation à la recherche » en S7 (SoIR707). Dans le cas d'une poursuite en parcours recherche (S10), l'étudiant peaufine, si nécessaire, le mémoire finalisé au semestre précédant et construit une articulation avec son projet de PFE. Cette articulation est souhaitée, accompagnée et soutenue par équipe enseignante A&P en accord avec les enseignants de PFE.

L'élaboration du sujet émerge d'une intuition ou interrogation personnelle de l'étudiant. Il sera accompagné tout au long des trois semestres pour faire évoluer cette intuition vers la construction d'une problématique, la formulation d'une hypothèse, le choix du terrain et de la (ou les) méthode(s) d'investigation, la constitution d'un argumentaire explicitant les résultats de la recherche menée. Le document attendu à la fin du semestre est l'élaboration et la rédaction du sujet (entre 10 et 20p). Le passage d'une intuition personnelle à la construction d'un argumentaire structuré et fondé dont l'intérêt est collectif est en soi un exercice essentiel pour la pratique tant de la recherche que de la profession.

Aussi, le choix du sujet peut être fait à partir d'une liste proposée par les enseignants-chercheurs en lien avec les activités de recherche développées au sein de l'unité de recherche « Architecture, Milieu, Paysage ».

Le **terrain d'étude** est choisi par l'étudiant en lien avec la problématique, il peut être concret ou théorique. Toutefois, le travail sur des situations spatiales concrètes, ancrées dans des dynamiques socio-spatiales actuelles et/ou historiques est fortement conseillé. Souvent l'intuition initiale de l'étudiant émerge à partir d'une expérience directe sur un terrain initial, préalable à la construction de la problématique. Ce premier terrain devient ainsi un témoin à partir duquel construire la problématique et l'appareillage d'investigation. Ce « terrain témoin » peut se confirmer en tant que terrain d'étude principal du développement de la recherche ou laisser la place à des terrains qui ont révélé une pertinence majeure au fil de la construction du sujet.

La **méthode** d'investigation adoptée dépend de la question posée ainsi que du terrain étudié. L'enseignement SoIR proposera une exploration de ces méthodes et outils. Parmi ces **outils** sont privilégiées : la lecture critique de texte, de processus et de lieux ; les entretiens dans leur diversité (ouvert, sémi-directifs, etc.) avec les acteurs et avec les lieux ; le dessin et la représentation carto-graphique spécifique aux terrains et aux sujets traités ; le processus d'élaboration des projets de transformation des lieux et de leur spatialité. Ces derniers outils ont un rôle central dans le développement d'un mémoire en architecture.

L'organisation du suivi des mémoires pour les étudiants qui sont à l'ENSAPLV, est structurée autour d'un temps de suivi collégial et un temps de suivi qui privilégie l'encadrement individuel. L'échange collégial entre les enseignants de l'équipe A&P et les étudiants est constant tout au long des trois semestres sous forme de séances collégiales prolongées (1^{ère} moitié du S7), ou ponctuelles (2 ou 3 fois par semestre). Le suivi collégial permet à l'étudiant d'une part de profiter de regards et compétences différent.e.s et d'autre part de construire son propre chemin en toute autonomie. L'encadrement individuel commence dès la fin du premier semestre (S7) et est mené par un lecteur.rice principal.e et un.e deuxième lecteur.rice. L'articulation entre suivi collégial et individuel est très structurée et constante : des séances collégiales lors des deux premiers mois, puis alternance de suivis collégiaux et individuels en sous-groupes (S7) ; suivi individuels avec un.e lecteur.rice principal.e avec un.e en deuxième lecture et trois séances collégiales de présentation intermédiaire par semestre (S8 et S9).

Pour les **étudiants en échange international**, le suivi commence par une réunion préparatoire pour l'année 2021-2022 qui a eu lieu **en juillet 2021**. Le suivi à distance est coordonné par Célia Lebarbey référente principale, mais vous pouvez contacter aussi les autres membres. Au **premier semestre** des communications collégiales et régulières sont envoyées via e-mail indiquant le planning, avec les énoncés des exercices de préparation à l'élaboration du sujet, étape après étape. Des échanges via Webex collégiaux et individuels sont aussi organisés au milieu du premier semestre et au fil du deuxième semestre (2 ou 3 séances). Aussi, l'équipe soutient fortement l'échange avec des interlocuteurs ou des co-encadrants dans l'université d'accueil si cela est possible et si l'étudiant le souhaite. Lors des années passées des soutenances dans l'établissement d'accueil ont aussi été organisées en présence de l'un des membres de l'équipe A&P.

La **présentation** du sujet de mémoire et du mémoire d'étape respectivement à la fin du premier et du deuxième semestre ainsi que la **soutenance finale** au troisième semestre sont organisées avec des invité.e.s extérieur.e.s français.e.s ou étranger.ère.s. Pour les étudiants en échange international, la présentation des mémoires d'étape a lieu en septembre.

Equipe enseignante pluridisciplinaire. Les membres de l'équipe enseignante ainsi que les intervenants sont issu.e.s de diverses disciplines, et sont principalement architectes, géographes, paysagistes, sociologues, artistes.

Rosa De Marco, architecte, docteure EHESS, HDR en cours

Corinne Luxembourg, géographe, HDR

Catherine Zaharia, géographe, docteure de l'EHESS

Catherine Szanto, paysagiste, docteure Paris 1, HDR en cours

Florence Lipsky, architecte, docteure, HDR en cours, agence Lipsky-Rollet

Célia Lebarbey, architecte, master recherche EHESS

Brent Patterson, architecte, doctorat en cours (EHESS)

Intervenant.es : Olivier Jeudy, videaste, docteur, séminaire DPTU, optionnel M1 ; Laurence Falzon, architecte, plasticienne, DPTU, M1 ; Philippe Hilaire, paysagiste, docteur, Atelier Master et DSA, optionnel master ; Agnès Lapassat, architecte, atelier de projet M2, optionnel M1 ; Andrés Atela, architecte, atelier Atela&A., enseignant PFE ; Séverine Roussel, architecte, agence ROZO, Atelier de projet M1 ; Chen Bing Chiu, architecte, historien, optionnel M1 ; Michel Hössler, paysagiste, agence TER, autres enseignant.es de l'école associé.es suivant les activités et/ou les jurys intermédiaires et finaux. Intervenants invités extérieurs à l'ENSAPLV.

Liens. Des liens sont établis avec d'autres enseignements de l'ENSAPLV ainsi que d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, national et international. Plus particulièrement :

- Les séminaires et les ateliers de projet du DE_MTP

- [les ateliers « Paysage/S »](#) : Architecture et aléas naturels : territoires urbains du littoral (S7) ; « La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain » (S8) ; « Architectures, villes et territoires en transition » (S9) ; groupes de PFE : « Architecture, processus, territoires soutenable » - « Architecture à grande échelle » (S10)

- [le DSA " Projet de territoires "](#) (réf. Ph. Hilaire, C. Zaharia)

- [Post-Master International HESAM : Recherches en architecture](#), option AMP (réf. O. Jeudy, Y. Nussaume)

- [Unité de recherche AMP « Architecture, Milieu, Paysage » l'ENSAPLV](#)

- [Réseau thématique et scientifique : ERPS « Espace Rural, Projet Spatial »](#)

- Universités : l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille ; Ecole d'Architecture de Paysage de l'Université de Montréal, Québec ; IAUV de Venise, Université de Rome la Sapienza, Université de Florence (Italie) ; Université d'Architecture et d'Urbanisme « Ion Mincu » à Bucarest, Roumanie ; ...

DE_MTP _ [Séminaire A&P Architecture/S&Paysage/S](#)

S7 : Les Mardis, 10h30-16h30 Salle 106

(ou en visio via lien webex)

Contacts :

rosa.demarco@paris-lavillette.archi.fr

corinne.luxembourg@paris-lavillette.archi.fr

catherine.zaharia@paris-lavillette.archi.fr

celia.lebarbey@paris-lavillette.archi.fr